



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**OBJET : DEMANDE DE CRÉATION DE DEUX EMPLACEMENTS
RÉSERVÉS DANS LE CADRE DE LA MODIFICATION N°3 DU PLU H**

L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre, le conseil municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur MOROGE Jérôme, Maire.

Convocation envoyée le 07/12/2021

Compte-rendu affiché le

Président : Monsieur Jérôme MOROGE

Secrétaire élu: Monsieur Pierre-Marie MAUXION.

Rapporteur : Monsieur Jérôme MOROGE

MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE

Jérôme MOROGE ; Roger MAJDALANI ; Ahlame TABBOUBI ; Maryse DOMINGUEZ ; Marcel GOLBERY ; Patrice LANGIN ; Sandrine BELMONT ; Thierry DUCHAMP ; Eliane CHAPON ; Marjorie MERCIER ; Yann-Yves DU REPAIRE ; Marion LECLERE ; Bernard JAVAZZO ; Claude MOUCHIKHINE ; Pierre-Marie MAUXION

ABSENTS EXCUSÉS AVEC PROCURATION

Marlène BONTEMPS a donné procuration à Ahlame TABBOUBI

Wilfrid COUPE a donné procuration à Maryse DOMINGUEZ

Levana MBOUNI Arrivée à 18h36 a donné procuration à Maryse DOMINGUEZ

Sandrine COMTE a donné procuration à Yann-Yves DU REPAIRE

Dominique LARGE a donné procuration à Thierry DUCHAMP

Jean-Luc PAYS a donné procuration à Marjorie MERCIER

Marine BOISSIER a donné procuration à Ahlame TABBOUBI

Anne DEMOND a donné procuration à Marion LECLERE

Max SEBASTIEN a donné procuration à Eliane CHAPON

Lionel RUFIN a donné procuration à Patrice LANGIN

Nora BELATTAR a donné procuration à Yann-Yves DU REPAIRE

Jacques ROS a donné procuration à Patrice LANGIN

Johnny CARNEVALI Arrivée à 18h36 a donné procuration à
Maryse MICHAUD a donné procuration à Marcel GOLBERY
Alain DONJON a donné procuration à Thierry DUCHAMP
Oihiba DRIDI a donné procuration à Marjorie MERCIER
Maud MILLIER DUMOULIN a donné procuration à Claude MOUCHIKHINE

ABSENT

Anissa HIDRI

-----oooOooo-----

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la procédure de modification n°3 du Plan Local
d'Urbanisme et
de l'Habitat (PLU-H) de la métropole de Lyon, dont l'enquête publique se
déroulera en début d'année 2022, la Municipalité souhaite instaurer à son
bénéfice deux emplacements réservés afin de réaliser des espaces verts à
vocation de continuité écologique sur un axe majeur de la commune, le
Boulevard de l'Europe.

Cette réserve concerne les parcelles **152AD242, 152AD352 et
152AD250**, pour une contenance
totale de 1881 m² ainsi que les parcelles **152AH193 et 152AD410**, pour
une contenance totale de 1197 m².

Le projet consiste à créer **deux îlots de fraîcheur** sous la forme de petits
parcs ombragés.

La perméabilité du sol et la présence de végétation permettrait de limiter
grandement le phénomène d'«îlots de chaleur urbain» (I.C.U), ou îlots
thermiques provoqués par les activités humaines et l'urbanisme (surfaces
sombres qui absorbent la chaleur, comme le goudron) sur le Boulevard.

Une demande a été faite en décembre 2020 à la métropole de Lyon.

Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages
exprimés avec 32 voix POUR,

Envoyé en préfecture le 15/12/2021

Reçu en préfecture le 15/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 069-216901520-20211214-VILLE_2021DL088-DE

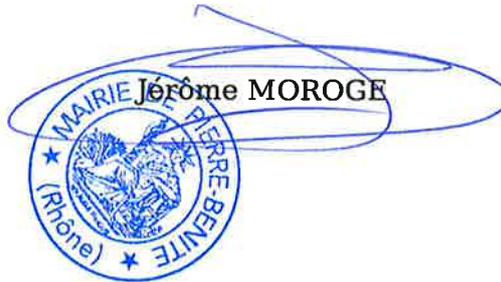
Décide

DONNE un avis favorable à la création de deux emplacements réservés au bénéfice de la commune sur les parcelles **152AD242, 152AD352 et 152AD250**, pour une contenance totale de 1881 m², ainsi que les parcelles **152AH193 et 152AD410**, pour une contenance totale de 1197 m², pour la réalisation d'îlots de fraîcheur.

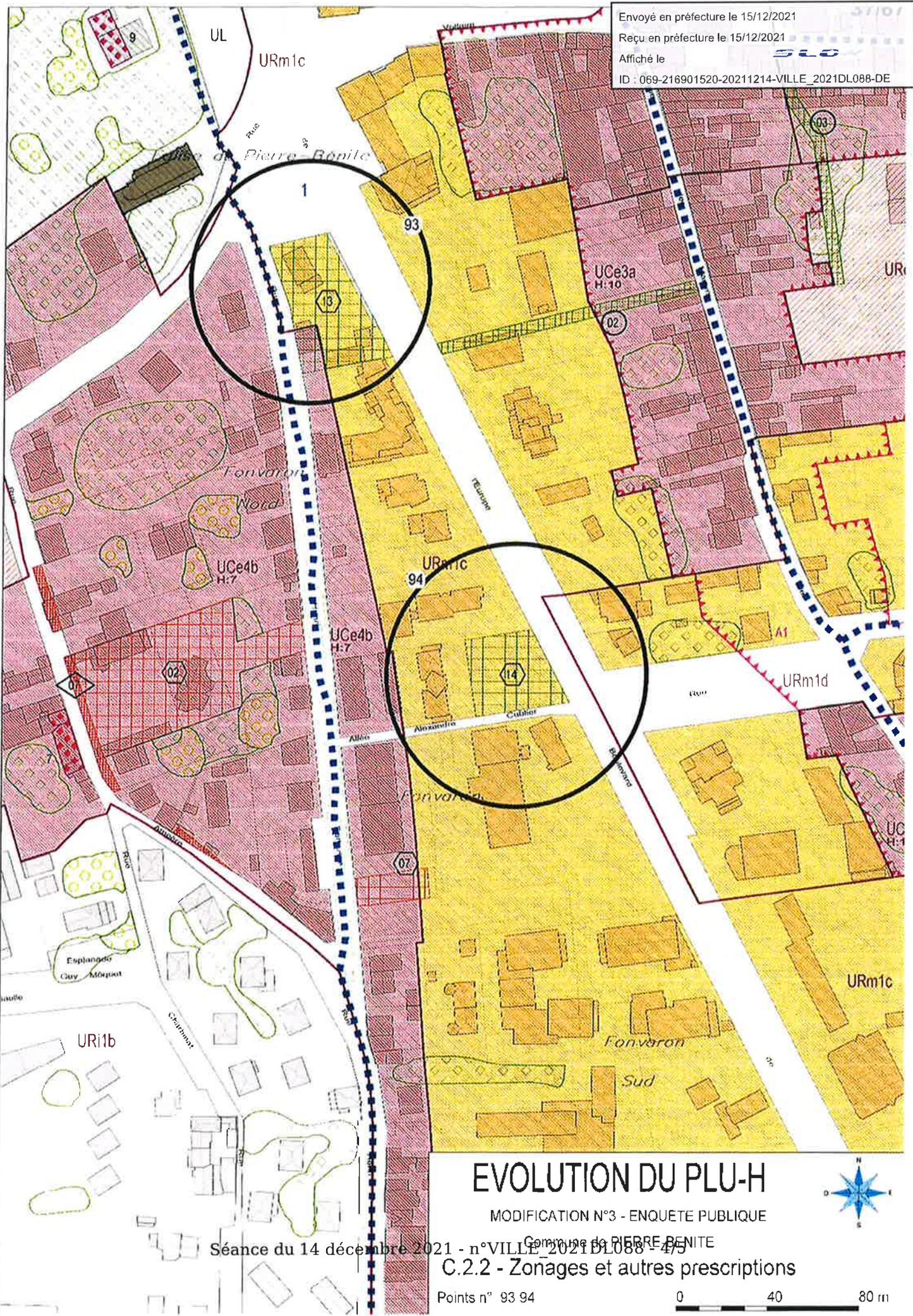
-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS

Certifié,
Pierre-Bénite, le 15/12/2021
Le maire,



Envoyé en préfecture le 15/12/2021
Reçu en préfecture le 15/12/2021
Affiché le
ID : 069-216901520-20211214-VILLE_2021DL088-DE



EVOLUTION DU PLU-H

MODIFICATION N°3 - ENQUETE PUBLIQUE

Séance du 14 décembre 2021 - n°VILLE_2021DL088-4/5

Commune de PIERRE-BENITE
C.2.2 - Zonages et autres prescriptions

Points n° 93 94 0 40 80 m

